

# Ecole élémentaire Marcel Cachin

1, rue du Berry 38130 ECHIROLLES  
04.76.09.02.63 ce.0382968v@ac-grenoble.fr

## Procès-verbal du conseil d'école du mardi 18 octobre 2016

	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Alain SIMONATO	x	
<b>Enseignants de l'école</b>		
Romain BUFFET, enseignant supplémentaire	x	
Fouzia BOUKORTT, CP	x	
Sophie MOREAU, CP	x	
Rémi INGHILTERRA, CP, CE1-CE2	x	
Hélène ROYER, CP-CE1	x	
Aude TOFFA CE1-CE2	x	
Marie-Pierre GAILLARD CM1		x
Gaëtane BOUCHET, CE1-CE2	x	
Florence CLAVEL, CE1-CE2, CM2		x
Aurélié KIM COSAL, CE1-CE2	x	
Nadia MAHDJOUR, CM1	x	
Mélanie HINZ, CP-CE1		x
Julie SIAUD, CM2	x	
Géraldine MASTROT, CM2	x	
Carole LE MARREC, CE1-CE2	x	
Christelle CASTEBERT, ULIS	x	
Valérie MANIAGO, ULIS		x
Eloïse BARON, UPE2A	x	
Léa CATALFO, enseignante remplaçante rattachée à l'école	x	
Léa FORRAT, enseignante remplaçante rattachée à l'école	x	
<b>R.A.S.E.D. :</b>		
Stéphane CABAUD, maître E		x
Carole GROUT, maîtresse G		x
Carine ORCEL, psychologue scolaire		x

	PRÉSENT	EXCUSÉ
<b>Parents d'élèves</b>		
SAGHIR WIDAD	x	
ABDELATIF DJAMEL	x	
BACCAR AWATEF	x	
BOISSIEUX NADIA		x
HAMMI RACHIDA	x	
BENYAHIA CHRISTIANE		x
SAM KARIMA	x	
LAJNEF DALENDIA	x	
CAPECE RACHEL		x
BOUSELA FAOUZIA		x
TAZGHAT NASSER		x
BEN ANTER MANSOURIA		x
YILDIRIM IRFAN		x
<b>Inspectrice de l'éducation nationale</b>		
Mme BOSSENEC		x
<b>Maire de la Commune ou son représentant</b>		
Mme ROCHAS	x	
<b>Délégué Départemental de l'Éducation Nationale</b>		
<b>VOIX CONSULTATIVES</b>		
Nicolas GRESSE, coordinateur du REP+		x
Christine CASCALES, ETAPS Ville d'Echirolles		x

### 1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

La liste unique de parents d'élèves a été élue lors des élections du 7 octobre 2016 avec une participation de 42%.

Il y a 13 représentants élus : Mme SAGHIR Widad, M. ABDELATIF Djamel, Mme BACCAR Awatef, Mme BOISSIEUX Nadia, Mme HAMMI Rachida, Mme BENYAHIA Christiane, Mme SAM Karima, Mme LAJNEF Dalenda, Mme CAPECE Rachel, Mme BOUSELA Faouzia, M. TAZGHAT Nasser, Mme BEN ANTER Mansouria, M. YILDIRIM Irfan

### 2) Organisation pédagogique de l'école

L'école est composée de **13 classes du CP au CM2 : 11 classes ordinaires et 2 ULIS**

L'effectif actuel est de **267 élèves**. Les effectifs sont de 12 élèves par classe en ULIS et en moyenne 22 par classe ordinaire.

- « Plus de Maîtres que de classes » : l'école bénéficie depuis 2013 du dispositif **Plus de Maîtres que de Classes**, qui vise notamment à faire progresser les élèves de cycle 2 (du CP au CE2) par une intervention renforcée et ciblée principalement sur la lecture, l'écriture et les mathématiques.

- une **enseignante UPE2A**, qui aide les élèves nouvellement arrivés en France, non francophones, par des prises en charge ponctuelles pour accélérer l'apprentissage du français. Cette enseignante intervient sur plusieurs écoles. Actuellement 6 élèves de l'école Marcel Cachin sont concernés.

- **RASED** :

- une **psychologue scolaire** qui peut établir des bilans, répondre aux besoins des familles en les orientant vers des dispositifs extérieurs adaptés.

- **maître E** : enseignant spécialisé dans la difficulté scolaire. Il intervient au cycle 2.

- **maîtresse G** : enseignante rééducatrice. Elle intervient quasi exclusivement en maternelle.

- **ULIS** : la circulaire n° 2015-129 du 21-08-2015 précise les modalités de scolarisation des enfants de ces classes. Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. Ainsi chaque élève d'ULIS a une classe de référence correspondant approximativement à sa tranche d'âge.

- une **intervenante EPS** mise à disposition par la ville d'Echirolles qui apporte ses compétences spécifiques pour l'enseignement de l'EPS, dans toutes les classes

Pour aider à la prise en charge d'élèves, 6 **Auxiliaires de Vie Scolaire** interviennent soit de manière ciblée (pour 5 d'entre elles) ou collective (en ULIS) ainsi qu'une **ATSEM** pour les deux classes d'ULIS.

L'équipe du **CATTP Graffiti** intervient également auprès des élèves de l'ULIS selon les besoins des enfants.

Des stagiaires sont régulièrement accueillis dans l'école, notamment dans les classes des deux enseignantes formatrices, Mme Mastrot et Mme Bouchet.

L'organisation et la responsabilité des **temps périscolaires** sont assurés par la ville d'Echirolles en partenariat avec Evade.

### 3) Nouveautés de la rentrée 2016

- de nouveaux programmes

- de nouveaux cycles (cycle 1 = maternelle, cycle 2 = du CP au CE2, cycle 3 = du CM1 à la 6ème)

- dispositif bilangue allemand : les élèves de CM2 vont bénéficier d'un enseignement de l'allemand, avec la possibilité de poursuivre l'année prochaine en 6ème.

#### 4) **Le règlement intérieur**

Le règlement 2016-2017, identique au règlement 2015-2016 est approuvé à l'unanimité.

La charte informatique a été communiquée aux parents par le biais du carnet de correspondance.

La charte de la laïcité est affichée à l'entrée de l'école. Cette charte rappelle et rassemble les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire.

#### 5) **REP+**

Depuis la rentrée de septembre 2015, l'école fait partie du Réseau d'Education Prioritaire + (REP+) Jean Vilar qui regroupe le collège Jean Vilar, les écoles maternelles Elsa Triolet, Marcel Cachin, Jean-Paul Marat et les élémentaires Marcel Cachin et Jean-Paul Marat.

Le dispositif REP + s'inscrit dans la refondation de l'éducation prioritaire. La réduction de l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et la réussite de tous les élèves sont les priorités de cette refondation.

#### **Mesures spécifiques au REP+ :**

##### **- Axe 1 sur l'accompagnement des élèves :**

- scolarisation des enfants de moins de 3 ans => à Jean Paul Marat, classe de TPS
- le dispositif PDMQDC dans les écoles => en place depuis plusieurs années
- mise en place de D'Col (dispositif d'aide individualisée en partenariat avec le CNED)
- effectifs allégés

##### **- Axe 2 sur la formation des équipes :**

- temps de formation : 18 ½ journées pour chaque enseignant, avec remplacements effectués par les mêmes remplaçants dans la mesure du possible.
- des moyens pour stabiliser les équipes dans les écoles.

##### **- Axe 3 sur la mise en place d'un cadre propice aux parents :**

- incitation à ouvrir les écoles aux parents.
- élaboration d'un projet de réseau

#### **→ Le projet du réseau J.Vilar**

Le projet propose des actions au niveau des écoles, du collège et de la liaison école-collège pour répondre à trois objectifs :

- Prendre en compte de la diversité des élèves en proposant des réponses adaptées à leurs besoins
- Amener les élèves à mieux comprendre la société et être un citoyen de demain
- Améliorer le climat scolaire pour que les élèves réussissent mieux.

Des actions vont prendre forme tout au long de l'année :

- sorties scolaires financées : musée de la Révolution à Vizille pour les CM2, Musée de Saint Antoine l'Abbaye pour deux classes de CE1-CE2
- visite du collège par les CM1 et les CM2
- rencontre CM2/3ème en Histoire
- rencontre CM1/5ème en Arts plastiques

## 6) Le projet d'école

Le **projet d'école** a été rédigé par l'équipe enseignante au cours de l'année scolaire 2013-2014 pour la période 2014-2017 et s'inscrit dans le projet du réseau REP+.

Il vise spécifiquement

- **L'amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :**

- Français : lecture compréhension, lecture orale (fluence), vocabulaire
- Mathématiques : construction du nombre, démarches de raisonnement et résolution de problèmes (et élargissement aux autres domaines comme les sciences et la culture humaniste)
- Améliorer la lisibilité du parcours de l'élève (mise en place d'un cahier de suivi au cycle 2)

- **Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste :**

- créer un outil de suivi du parcours culturel (Webécole)
- être spectateur et auteur (spectacle vivant)
- participer à des rencontres sportives
- apprendre à porter secours

- **Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers :**

- articuler les **différents types d'aide** : APC, PDMQDC, RASED, JATS et accompagnement éducatif... Inclusion des élèves d'Ulis, accueil des élèves non francophones.

Les APC ont lieu sur la pause méridienne, de 11h45 à 12h15, pour des élèves ciblés par les enseignants.

L'accompagnement éducatif est un dispositif de l'Education nationale qui permet d'offrir à des élèves un accompagnement par des professeurs de l'école pour de l'aide aux devoirs. Certains CM2 bénéficient du dispositif D'COL.

- **Vie scolaire :**

- favoriser la **communication école-familles**, construire ensemble la réussite éducative

## 7) Projets pédagogiques

- Ateliers devoirs parents/enfants (au cycle 2). Ils ont déjà eu lieu avec une participation d'environ 50 % des parents.

- On joue ensemble (CP et classe de CP-CE1)

- Classes de mer : les classes de Mmes BOUKORTT, KIM COSAL, MAHDJOUR, GAILLARD sont concernées. Avis favorable du conseil d'école.

- « Des ponts et des murs », classe de CP de Mme Boukourt, en partenariat avec la maison des écrits.

- Sorties Espaces Naturels Sensibles (ENS) : 3 sorties dans l'année avec exploitation pédagogique de ces sorties en classe. 7 classes concernées : CP Mme Boukourt, CP Mme Moreau, CE1-CE2 Mme Toffa, CM1 Mme Mahdjoub, CM1 Mme Gaillard, ULIS Mme Castebert, ULIS Mme Maniago

- Arts visuels 38 avec le Musée Hébert : CP Mme Moreau + CP-CE1 Mme Royer

- Projet Architecture : CE1-CE2 Mme Bouchet, CE1-CE2 Mme Le Marrec, CM1 Mme Mahdjoub, CM1 Mme Gaillard,

- Projet ADTC école à énergie positive : CP Mme Moreau, CP-CE1 Mme Royer, CE1-CE2 Mme Bouchet, CE1-CE2 Mme Toffa, CE1-CE2 Mme Kim Cosal, CE1-CE2 Le Marrec

- Projet départemental « FlipiBoocs », CM2 Mme Mastrot, CM2 Mme Siaud

- Projet « Résistances », CM2 Mme Mastrot, CM2 Mme Siaud

- Projet jardin en partenariat avec l'association Brin d'Grelinette, ULIS Mme Castebert, ULIS Mme Maniago

- des projets de correspondance avec d'autres classes : CP-CE1 Mme Royer, CE1-CE2 Mme Bouchet

- des spectacles à la Rampe ou à l'espace 600 pour plusieurs classes.

## 8) Sécurité

Exercices de sécurité :

→ 3 exercices d'évacuation incendie au cours de l'année

→ 3 exercices PPMS au cours de l'année dont deux concernant le risque attentat-intrusion. Le premier exercice s'est déroulé le 17/10 (confinement).

Le directeur a écrit au maire le 28/01/2016 et le 08/09/2016 pour que des travaux de sécurisation soient entrepris au plus vite :

- rehaussement des portails

- séparation entrée de la crèche / cour de l'école

- protection des classes du rez-de-chaussée de Cachin A, dont les fenêtres et portes donnent directement sur la voie publique

Mme Rochas précise que la rehausse des portails ne sera pas prévue dans le budget 2017, qu'une séparation du cheminement pour l'accès à la crèche est à l'étude ainsi que la protection des issues des salles de classes du rez-de-chaussée.

## 9) Dotation informatique

Les ordinateurs de la salle informatique ne sont plus maintenus. Ils sont trop vieux. A l'heure actuelle, l'école dispose donc de deux valises de 7 ordinateurs portables, ce qui est très insuffisant. Une réflexion est engagée entre la mairie et l'Education nationale pour définir ensemble le type de matériel (ordinateurs en fond de classe, salle informatique, valises d'ordinateurs, tablettes). En attendant ces décisions il apparaît urgent de doter l'école de deux valises supplémentaires, ainsi que la mise en place de vidéoprojecteurs + tableaux blancs dans les salles de classe.

## 10) Intervenant musique

A ce jour, il n'y a toujours pas d'intervenant musique à l'école. Un courrier du maire du 31 août annonçait que le recrutement était en cours. Le directeur a été informé aujourd'hui qu'un intervenant apporterait sa contribution aux classes, à partir de janvier, sur la base d'un ou plusieurs projet(s) à définir avec l'équipe (réunions de concertation en novembre).

Le conseil d'école exprime une demande : dans l'hypothèse où aucun intervenant titulaire ne serait recruté dans les années à venir, il serait bienvenu de faire « tourner » les titulaires sur les écoles d'Echirrolles, de manière à ce que l'école Cachin puisse bénéficier, de nouveau et à son tour, d'une contribution d'un titulaire plus conséquente.

## 11) Entretien des locaux

Le directeur transmet régulièrement à la mairie les mails de protestation des enseignants. Mais, malgré toutes les démarches entreprises depuis des années, le constat est le même. L'école est sale et mal entretenue.

L'équipe renouvelle sa demande, à savoir que les locaux, les voies de circulation, les salles de classe, les sanitaires soient correctement entretenus. Il faudrait au moins que les sanitaires soient nettoyés en soirée, notamment le vendredi soir, pour limiter les odeurs pestilentielles matinales.

**Tri** : l'équipe regrette que le tri sélectif ne soit pas opérationnel à l'école. L'éducation à l'environnement, dans sa mise en œuvre en ce qui concerne la gestion des déchets, n'est pas possible actuellement à l'école. L'équipe renouvelle sa demande, à savoir la mise en place du tri sélectif.

## 12) Travaux

**Demandes :**

- rénovation de l'enrobé des cours (en très mauvais état, dangereux)

- peinture de tous les murs et plafonds de l'école
- rénovation en urgence des sanitaires adultes Cachin B
- rénovation des sanitaires Cachin A
- tracés des jeux de cour (Mme Rochas indique que les tracés doivent être faits pendant les vacances de Toussaint).
- travaux de mise en sécurité (voir plus haut)
- reprise du nivellement du sol devant l'entrée de Cachin A : lorsqu'il pleut, d'énormes flaques empêchent l'entrée dans l'école.
- isolation des portes et des fenêtres
- solution pour les verrières des classes du 1er étage de Cachin A qui sont très bruyantes en cas de pluie
- engazonnement naturel ou synthétique d'un espace dans la cour, à la place du gravier (demande des élèves)

Procès-verbal établi le 20/10/2016

Le Président, Directeur de l'école,

**SIMONATO Alain**

Le Secrétaire de séance,

**SIAUD Julie**